## Ray-Mont Logistiques en consultations publiques à l'OCPM Cédric Boucher-Montreuil – 6 novembre 2024

## Stop à la privatisation des profits et à la socialisation des coûts

La mobilisation citoyenne dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, principalement regroupeée autour de Mobilisation 6600 Parc-nature MHM depuis 2016 a obtenu d'importants changements et des gains substantiels dans l'aménagement du territoire du secteur Assomption-Sud.

En premier lieu, il y a réussi le tour de force d'être devenu le premier groupe à profiter du droit d'initiative en arrondissement pour obtenir une consultation publique. Obtenir 6600 signatures manuscrites entre décembre 2016 et mars 2017 sur un sujet peu connu; la vision de développement économique du secteur Assomption-Sud Longue-Pointe (ASLP) requiert discipline, dévouement et une grande capacité à expliquer clairement les enjeux.

Initialement mobilisée autour du projet de Ray-Mont Logistiques, les citoyens ont rapidement réalisé que leur secteur était convoité par beaucoup plus d'intervenants.

Le zonage du Boisé Vimont a été modifié en juin 2021, suite à la pression exercée par la Mobilisation.

Le prolongement routier Assomption-Souligny, une idée qui traîne depuis les années 1980, qui fait est un sous-projet du réaménagement de la rue Notre-Dame, toujours attendu, devait passé par le Boisé Steinberg. Destruction planifiée de la portion est et l'entièreté du sud du Boisé pour offrir un accès de type autoroutier (sans feux de circulation) vers l'autoroute 25. C'est grâce aux actions constantes des citoyens que nous avons réussi

- 1) à faire abandonner le scénario de boucle autoroutière dans la portion sud du boisé (octobre 2020)
- 2) à obtenir le déplacement du projet d'Hydro-Québec (octobre 2022). Il est important de souligner que Valérie Plante a négocié cette solution directement avec Sophie Brochu. Elle devait réparer une malheureuse décision des fonctionnaires de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et de la Ville de Montréal.



3) à sauver le boisé en entier Steinberg (septembre 2024)



Le travail soutenu et rigoureux de la Mobilisation a été félicité par le Conseil régional en environnement de Montréal en 2022. Elle a reçu le prix de la meilleure « Initiative citoyenne ». Deux de ses représentantes ont porté le projet « Un pas vers le Parc-nature » dans un parcours intensif d'accompagnement d'une valeur de 15 000\$ de l'Incubateur civique de la Maison de l'innovation sociale de Montréal en 2024.

La Mobilisation est crédible, studieuse et sérieuse, elle travaille pour le mieux-être de la communauté. Ses demandes doivent être écoutées attentivement et étudiées sérieusement. Les projets portés par la Ville, le Port de Montréal et Ray-Mont Logistiques vont détériorer la qualité de l'air, produire plus de nuisances, plus de pollution sonore et lumineuse. Il n'y a rien de positif pour les quartiers limitrophes du secteur Assomption-Sud, ni pour l'ensemble de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Quand Ray-Mont a acheté son terrain, il a vu le Port, les voies ferrées, la rue Notre-Dame, l'accès à l'autoroute 25. A-t-il vu qu'il y avait des gens qui vivent tout près et autour? Que 119 familles et un CHSLD (Grace Dart) de 257 lits sont aux premières loges de son projet? Probablement oui, et il a décidé de ne pas en faire de cas! Au cours des 100 dernières années, notre communauté a subi plus que son juste lot de pollution. Chez nous il fait trop chaud, c'est trop pollué, il manque d'espaces verts. On vit moins longtemps qu'ailleurs. On meurt plus qu'ailleurs sur l'île pendant les vagues de chaleur et nous sommes les pires exemples de cohabitation industrielle / résidentielle observée par l'Observatoire de milieux de vie urbains (sur 134 écoparcs industriels au monde évalués). Il est temps de passer à autre chose, à un développement qui réfléchit en amont à améliorer la qualité de notre milieu de vie, qui cesse d'ajouter des nuisances et de la pollution dans nos quartiers.

C'est pourquoi je m'oppose à toutes les dérogations qui vont servir à « optimiser les opérations » de Ray-Mont Logistiques. L'entreprise et la Ville doivent retourner à la table de négociations et parler du déploiement du projet et comment les nuisances réduites au point d'être pratiquement inexistantes. Après ça on pourra étudier la possibilité d' « optimiser les opérations » de Ray-Mont.

Notre droit de vivre dans un environnement sain doit primer sur le droit de l'entreprise à faire de l'argent et à refiler à la société les coûts sociaux, de santé et environnementaux !

Le prolongement autoroutier Assomption-Souligny doit être abandonné, nous n'avons pas besoin d'un îlot de chaleur supplémentaire à côté de celui que Ray-Mont Logistiques prévoit créer. Nous n'avons pas besoin en plus de 1500 camions de Ray-Mont d'ajouter une route où circulera au bas mot 25 000 à 40 000 véhicules par jour. La route du Port doit être pérennisée et réservée exclusivement à la circulation des camions. Que la Ville et le ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) réaménage ce qui est nécessaire

sur la rue Notre-Dame et la rue Dickson pour solutionner les problèmes présents. Pas de nouvelles routes pour les automobiles.

La Santé publique de Montréal devrait faire une Étude sur les impacts sur la santé. Toutes les entreprises du secteur ASLP qui ont des activités qui génèrent des nuisances doivent y participer. Je parle bien sûr du trio infernal CN, Port de Montréal et Ray-Mont mais la Ville, l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, les gouvernements du Québec et du Canada, ils doivent tous y être pour parler de leurs projets et comment on va arrêter de raccourcir notre espérance de vie et de nous envoyer à l'hôpital avec des problèmes cardiaques et pulmonaires.

Il est plus que temps que la Ville obtienne l'appui des gouvernements du Québec et du Canada pour apporter des changements significatifs en faveur des citoyens dans le secteur ASLP. Ils doivent nous garantir que la gare de triage du CN nous sera entièrement donnée, arrêter immédiatement la croissance de toutes les activités industrielles et du Port. Ce serait un bon début.

Malgré les décisions légales, une entreprise comme Ray-Mont Logistiques ou une agence autonome comme le Port de Montréal ne peuvent plus continuer à imposer leurs besoins et l'aménagement du territoire sans prendre en compte les conséquences sur les citoyens riverains.